

UNE FOIS DE PLUS ÇA BOUGE ! À MARSAT

CULTURE

La deuxième édition du festival musical et poétique dont le thème sera «L'éphémère» aura lieu les 26 et 27 août 2022. **PAGE 6**



CET ÉTÉ, PROFITEZ DES ESPACES PUBLICS ET DÉCOUVREZ LES BALADES À MARSAT

Retour sur les espaces pour profiter de notre village et les randonnées à faire en famille. **PAGE 8**



DESSINE MOI UNE ÉCOLE

Point sur le projet de faisabilité de la rénovation de l'école publique. **PAGE 4**

10 CMJ

Interview d'un acteur économique de Marsat par les jeunes du CMJ

15 Associations

Retour sur les manifestations des associations de Marsat

16 CCAS

Registre nominatif communal, formulaire d'inscription à détacher



MAIRIE DE MARSAT

10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00
contact@marsat.fr

Lundi : 10h00 à 12h00

Mardi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 19h00

Jeudi : 10h00 à 12h00 / 16h00 à 19h00

Vendredi : 10h00 à 12h00

MAIRE

Anne-Catherine LAFARGE
Vice-Présidente Riom Limagne
et Volcans en charge de la Santé
et de la Démographie médicale

ADJOINTS

Julien MAGNOL
Démocratie participative, information,
communication et circulation

Marie BOSSE
École, activités périscolaires,
jeunesse et économie solidaire

Michel GROSSHANS
Urbanisme, travaux
et développement durable

Maguy BRUN
Associations, culture et animation

CONSEILLÈRES MUNICIPALES /
CONSEILLERS MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉ(E)S

Mathilde DANIS
École, activités périscolaires,
jeunesse et économie solidaire

Élodie DANJOUR
Circulation

Raffaele DE FRANCESCO
Urbanisme, travaux
et développement durable

Nathalie DUMERY
Affaires sociales, CCAS

Olivier HABLOT
Associations, culture, animation

Jean-François SAUVADET
Affaires générales, Finances

CONSEILLÈRES MUNICIPALES /
CONSEILLERS MUNICIPAUX

Christophe VILLEBESSEIX
Finances

Audrey FLEURY

Pascal MAZEAU

Christel THONIER

Toute l'actualité de la commune sur marsat.fr

4

Jeunesse

Dessine moi une école

5

Circulation

Diagnostic en marchant - 30 km/h

6

Culture

Festival Ça bouge à Marsat

8

Loisirs

Les espaces publics de Marsat

10

Bouger à Marsat

3 balades au départ de Marsat

13

Environnement

Mes gestes citoyens

14

Vie associative

Association, vie associative et rendez-vous

16

Vie démocratique

Parole d'élus

17

Solidarité

Registre nominatif Communal

19

Vie économique

Les acteurs de la vie économique

21

Vivre ensemble

Informations Riom Limagne et Volcans

24

« Les rendez-vous de l'été »

Directrice de la publication : Anne-Catherine LAFARGE

Responsable de la rédaction : Julien MAGNOL

Comité de rédaction : Marie BOSSE, Maguy BRUN, Michel GROSSHANS, Anne-Catherine Lafarge, Julien MAGNOL, Jean-François SAUVADET

Création/conception graphique : Mairie de Marsat

Photos : S.CHOPARD, J.MAGNOL - Droits réservés

Impression : L'IMPRIMEUR • Mozac

Papier certifié

« Marsat, une commune vivante, ouverte, solidaire, et respectueuse de son milieu naturel et de ses habitants. »

Le mot de Madame la Maire



Chers Marsadaires,

Mon équipe et moi-même vous proposons le troisième bulletin municipal. Nous avons débuté notre mandat municipal en mai 2020 et engagé beaucoup de projets et de changements pendant ces 2 années, malgré

des contraintes importantes. La communication à travers les « Lettres Municipales » mensuelles vous informe régulièrement de toutes les avancées de votre commune dans les nombreux domaines de la vie municipale ; vous pouvez également apprécier les changements dans le paysage de Marsat.

Notre commune bouge depuis 2 ans et continue à bouger ; vous êtes nombreux à nous en faire le retour avec le sourire et cela nous porte bien sûr à poursuivre tous nos efforts.

Nous développons des actions et montons des projets dans tous les domaines : scolaire, périscolaire, culturel, associatif, communication, circulation, finances, travaux, développement durable et urbanisme avec des projets structurants variés. Nous vous faisons participer à ces projets à travers l'écoute active de vos remarques et suggestions, les réunions du Comité Consultatif Communal, les questionnaires écrits et les réunions publiques ; chaque Marsadaire est écouté et entendu.

Le gros projet structurant de cette année est l'élaboration d'une étude profonde pour une école du XXIème siècle à Marsat. Nous sommes accompagnés d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage afin d'établir une étude de faisabilité en lien avec toutes les exigences d'une école ouverte, adaptée, inclusive et respectueuse de l'environnement. Nous travaillons en concertation avec les acteurs de l'école (corps enseignant, personnel communal de cantine et garderie, éducateur sportif et personnel du centre de loisirs, parents d'élèves et élèves de l'école).

Ce projet est fortement soutenu par le Conseil Départemental et l'ADHUME (agence locale des énergies) à travers le dispositif SCOLAE afin de nous accompagner sur le plan économique, technique et financier. Nous ne manquerons pas

de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier.

L'année 2022 est bien entamée, l'été commence juste même si les températures pourraient nous faire croire que nous sommes déjà au cours des mois les plus chauds. Une veille est opérée par les membres du CCAS afin de venir en aide aux personnes les plus fragiles.

L'été va nous apporter son lot d'animations diverses dont vous pourrez retrouver le programme dans ce bulletin ; l'équipe municipale d'animation culturelle et festive est à pied d'œuvre avec des bénévoles associatifs ou non pour mener à bien, entre autres, le rendez-vous annuel du Festival « Ça bouge à Marsat ! ».

Une réunion publique a eu lieu pour faire un compte-rendu du « diagnostic en marchant » ; ce moment a été l'occasion pour chaque Marsadaire intéressé de partager des idées et des suggestions afin d'améliorer la sécurité de tous sur les voies publiques de notre commune.

Nous avons déjà mis en place quelques aménagements afin de sécuriser la circulation à pieds et à bicyclette et permettre une circulation plus apaisée avec la mise en place du 30 km/h. Ce travail commun sur l'ensemble de la commune nous permettra de planifier les priorités d'aménagement afin de mettre en sécurité la circulation dans Marsat.

Bien sûr et nous y sommes très attentifs, pour mettre en place tous ces projets et améliorer la vie dans notre commune, nous ne devons pas oublier le côté financier. Gérer un budget communal est difficile ; les communes souffrent de réductions drastiques avec la diminution de l'engagement de l'État dans la vie des petites collectivités comme la nôtre, cumulé à une augmentation importante des prix et de l'inflation qui nous contraignent et nous obligent.

Nous ne manquerons pas de revenir sur les finances communales avec des explications claires et pédagogiques afin que chaque contribuable en comprenne le fonctionnement et quelles sont les responsabilités de chacun.

Je vous souhaite un bel été,

Bien à vous,

Anne-Catherine Lafarge

Dessine moi une école...

Une étude de faisabilité de la rénovation de l'école publique est en cours, retour sur les étapes

La commune de Marsat a pour objectif, pour les années qui arrivent, de réhabiliter et mettre en accessibilité le groupe scolaire actuel.

Notre école, très prisée des Marsadaires, se compose de bâtiments qui abritent l'école depuis 1924. Ces infrastructures situées dans le « cœur de Marsat » font face depuis longtemps à des contraintes qu'elles ne peuvent plus surmonter. Comme vous le savez, il est nécessaire de faire évoluer cette école avec l'ambition de la transformer en :

- une école **attractive** disposant d'espaces garantissant le bien-être
- une école respectueuse de **l'environnement**
- une école « **inclusive** »
- une école **ouverte**
- Une école permettant le développement du **numérique éducatif**

La municipalité a lancé en décembre 2021 une consultation pour désigner un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour engager une réflexion de faisabilité sur les choix qui pourraient être les plus adaptés pour ce projet. Pour engager ce travail en favorisant la participation de l'ensemble des acteurs concernés, un comité de pilotage a été créé. Il est composé comme suit :

- Conseil municipal
- AMO
- Enseignantes
- Personnel communal
- Centre de loisirs
- Parents d'élève élus
- Inspecteurs d'académie
- Conseiller en énergie

Cette réflexion, qui a fait l'objet de deux réunions du comité de pilotage les 10 février et le 12 mai 2022, est engagée sur la base de 3 phases qui se termineront en septembre 2022 avec la présentation d'une synthèse.

Phase 1 : Analyse documentaire des bâtiments et du site / simulation de l'évolution de l'école (effectifs, démographie...)

Phase 2 : Concertation de tous les intervenants / Définition consensuelle du périmètre de la concertation / Public concerné / Problématique et pistes de solution / Exploitation des suggestions

Phase 3 : Synthèse pour réflexions stratégiques / Atouts et faiblesses du site existant et du site alternatif / Maîtrise du foncier, volets juridique et économique / Patrimoine culturel et émotionnel / Réseaux d'énergie et de communication / Contraintes, enjeux, pré-dimensionnement du projet global.

Projet SCOLAEé avec le conseil départemental du Puy de Dôme et l'Aduhme

Le Département et l'Aduhme (agence locale des énergies et du climat) ont mis en place le dispositif SCOLAEé qui consiste à accompagner via l'activation d'une ingénierie territoriale les communes dans leur projet de rénovation en vue d'améliorer le confort thermique des équipements d'enseignement et d'en réduire consommations et dépenses énergétiques. Marsat fait partie des 20 communes sélectionnées sur candidature. Un travail est d'ores et déjà engagé avec le Département et l'Adhume afin de poursuivre ce projet.

Changement de direction à l'école

Après cinq années de direction à l'école de Marsat, Madame DELHOME Catherine prendra ses nouvelles missions dans un autre établissement à compter de la rentrée. Nous la remercions pour son engagement et lui souhaitons bonne continuation. L'école accueillera une nouvelle directrice, Madame Aurélie BROUSSE.

Apaisement de la circulation

Diagnostic en marchant, les prochaines étapes de la démarche participative

Le samedi 14 mai 2022, 26 habitants de Marsat ont participé au « diagnostic en marchant » suivi d'un temps de restitution organisé dans le cadre de l'étude sur l'apaisement des modes de circulation, démarche en partenariat avec le Cerema (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

Ce travail en concertation avec les habitants s'appuie sur une méthode participative pour favoriser l'expression de tous et l'analyse collective.

L'objectif du diagnostic était d'identifier sur place les pratiques de mobilité à travers les besoins d'aménagements futurs pour sécuriser au mieux les usagers de la voirie se déplaçant à pied ou à vélo.

Ce diagnostic en marchant a également été l'occasion d'identifier les problématiques autour du stationnement et des parcours quotidiens des habitants.

Une réunion publique de restitution et de présentation des étapes à venir a eu lieu le 30 juin 2022.

Merci à tous les participants et aux membres du Comité Consultatif Communal pour leur présence, leur implication et la qualité des échanges dans un esprit de convivialité.



30 Km/h à Marsat, bilan après quelques mois dans la pratique.

Depuis le 26 novembre 2021, la vitesse maximum des véhicules à moteur est limitée à 30 Km/h. Qu'en est-il dans la pratique ? En l'absence pour le moment de nouveaux comptages, il a néanmoins été constaté que de nombreux automobilistes respectaient cette limitation.

Certains retours de ces derniers font remonter que respecter 30km/h n'est pas toujours aisé, notamment sur certains axes.

Une question d'habitude ? Une conduite qui demande davantage d'attention ? Quoiqu'il en soit, **la vitesse limitée contribue, non à la fluidité mais à l'apaisement de la circulation** et cela peut déjà se ressentir.



marsat

VITESSE MODÉRÉE
VILLAGE APAISÉ

CULTURE

LES 26 ET 27 AOÛT, LA POÉSIE, LA MUSIQUE ET LA CULTURE S'INVITENT À MARSAT POUR LA SECONDE ANNÉE !

Dans le but de promouvoir la Culture à Marsat, la commune, avec la participation des bénévoles, a organisé un premier Festival musical et poétique qui s'est déroulé à Marsat en août 2021. Pour la seconde année, le festival gratuit et tout public « Ça bouge à Marsat ! » se déroulera les vendredi 26 et samedi 27 août 2022 au Coeur de Marsat. Le thème sera « L'éphémère ». Tout au long du week-end, le festival proposera des représentations, des concerts, des installations artistiques, des lectures et autres spectacles vivants pour les petits et les grands.

Retrouvez ci-contre le programme complet du festival et n'hésitez pas à partager l'information autour de vous. Venez nombreux !

DEUXIEME EDITION
THEME L'EPHEMERE

marsat
COMMUNE DE MARSAT

ÇA BOUGE À MARSAT

SCENES OUVERTES
INSTALLATION ARTISTIQUE
SLAM - POESIE
ARBRE A POEMES

CLAO'N SHOW (CLAOQUETTES)
COMPAGNIE L'ARTISAN D'USON
FIR-HITZIK (MUSIQUE KLEZMER)
TRIO « LES FLEURS DU BAL » (JAZZ)
ARCWEST (ROCK)

BUVETTE & RESTAURATION RAPIDE SUR LES 2 JOURS

FESTIVAL MUSICAL & POETIQUE

VENDREDI 26 & SAMEDI 27 AOÛT 2022

GRATUIT TOUT PUBLIC

ESPACE COEUR DE MARSAT

AVEC LA PARTICIPATION DES BÉNÉVOLES DE MARSAT

m

DEUXIEME EDITION
THEME L'EPHEMERE

Vendredi 26 août 2022

15h00 Réalisation d'un spectacle
avec l'Association
Tout Public

18h00 Ouverture du festival

19h00 Clao'n show

21h00 Fir-Hitzik - m

Samedi 27 août 2022

10h00 SLAM - POESIE

10h30 Installation artistique

13h30 Arbre à poèmes

11h00/12h00 Atelier arts
marque-page

14h00/15h00 Initiation

15h00 Scène ouverte

16h30 spectacle

FESTIVAL

18h30/20h00 Trio « Les Fleurs du Bal »

21h00/23h00 Concert

Restauration

AVEC LA PARTICIPATION DES BÉNÉVOLES DE MARSAT

"ÇA BOUGE À MARSAT"

THEME
L'EPHEMERE

ESPACE
CŒUR
DE MARSAT

Vendredi 26 août 2022

- 15h00 Réalisation d'une oeuvre collective éphémère
avec l'Association Semis à tout va...
- Tout Public , en partenariat avec l'amicale laïque
- 18h00 Ouverture du Festival et découverte de l'oeuvre
- 19h00 **Claq'n show** - danseurs claquettistes
- 21h00 **Fir Hitzik** - musique des Balkans, musique Klezmer
- 23h00/00h00 « **Liberté** » - Installation éphémère artistique poétique

2 JOURS
DE
CULTURE
RIEN QUE
POUR VOUS

BUVETTE
RESTAURATION
RAPIDE
FOOD TRUCKS
PIQUE NIQUE
SUR LES
2 JOURS

Samedi 27 août 2022

- 10h00 **SLAM Poésie / Musique**
10h00/12h00 **Atelier** écriture et musique
13h30/14h00 **Spectacle**
- 11h00/12h00 Atelier animé par la Bibliothèque de Marsat : **fabrication de
marque-page** pour les enfants et **écriture de Haïku** pour les adultes
- 14h00/15h00 **Initiation aux claquettes** (chaussures fournies)
- 15h00 **Scène ouverte** "artistes en herbe, exprimez votre talent, ouvert à tous"
- 16h30 **spectacle** jeune public : « **Monsieur Baron** »
Compagnie « l'artisan du son »
- 18h30/20h00 Trio « **Les Fleurs du Bal** » - jazz / bossa
- 21h00/23h00 **Concert 'Arcwest'** - rock / folk
- 23h00/00h00 « **Liberté** » - Installation éphémère artistique poétique

Cet été, profitez des espaces publics

C'est dans la cité grecque que les places publiques trouvent leur origine. Cette notion renvoie au principe du lieu public comme espace de rassemblement, de rencontres entre les habitants et d'intersections des chemins.

À Marsat, de nombreux lieux offrent la possibilité de cheminer, de se croiser, de se reposer ou encore de se divertir.

Zoom sur quelques espaces, souvent privilégiés, que nous connaissons tous, ou pas.

La rue du gué



Le passage de la rue du gué à Marsat, récemment aménagé, se situe au croisement de la rue des cascades. Un gué est un endroit où un cours d'eau peut être traversé à pied. Ce lieu de détente au bord du ruisseau de la Palle traverse la chaussée pour se jeter dans les deux cascades.

Le chemin des jardins



Au cœur du bourg, de nombreux jardins entretenus aident à la conservation de la nature et du lieu historique. Appartenant à la commune ou privées, ces parcelles utilisées comme potagers ou jardins peuvent être traversées de part en part par un cheminement les entourant, accessible depuis la rue du couvent.

Le jardin médiéval



Vous pouvez déjà découvrir cette parcelle communale qui s'apprête à devenir un espace dédié aux habitants qui pourront profiter du jardin de type médiéval et d'un espace de biodiversité, créés par les associations Marsat Nature et Marsat en Renaissance.

Le jardin du cloître



Le cloître du monastère fait partie des vestiges de l'ancien prieuré des religieuses bénédictines de Marsat. Il se compose de deux faces latérales et formait autrefois un quadrilatère complet. Accessible par tout coté, le cloître est un espace ombragé qui offre un passage, de quoi s'asseoir et profiter de la fontaine.

Le square des roches



Le square des roches, rue du Belvédère, est équipé de jeux pour les petits (une balançoire et une maisonnette vont être installées), de bancs et d'un espace particulièrement apprécié des joueurs de pétanque. Il offre une vue imprenable sur la colline de Mirabel.

Le terrain multisport



L'espace multisports (City parc) du Coeur de Marsat est accessible à tous : Foot, hand, tennis, basket, volley, athlétisme peuvent être pratiqués librement. Vous pouvez également profiter du terrain pétanque attenant.

Le parc de la mairie



Le parc de la mairie, lieu de rencontre depuis toujours, vous offre un espace arboré au coeur de Marsat.

Le lavoir



Le lavoir, attenant à la fontaine Renaissance construite en hommage à la visite de François 1er est un lieu historique auprès duquel vous pouvez vous rafraîchir au pied de la tour du Château.

En bref...

Nettoyage des fontaines

En juin 2022, les 15 fontaines de Marsat ont été sablées et nettoyées par un chantier d'insertion puis remises en eau par la commune. Une réflexion est lancée pour rénover ou remplacer les mascarons.



Une maison pour les associations

La maison située au cloître appartenant à la commune vient d'être rénovée et réhabilitée pour accueillir désormais les associations, lieu supplémentaire de cet espace dédié aux associations et à la culture.



La poste

Le guichet de La Poste et la boîte aux lettres, qui se trouvaient auparavant rue du Couvent, ont déménagé dans le nouveau bâtiment de la mairie. Les horaires restent inchangés : Lundi / mardi : de 16h00 à 18h00 et Jeudi / vendredi : de 10h30 à 12h30.



Quelques balades pour cet été au départ de Marsat



Le Vallon de Mirabel

MARSAT

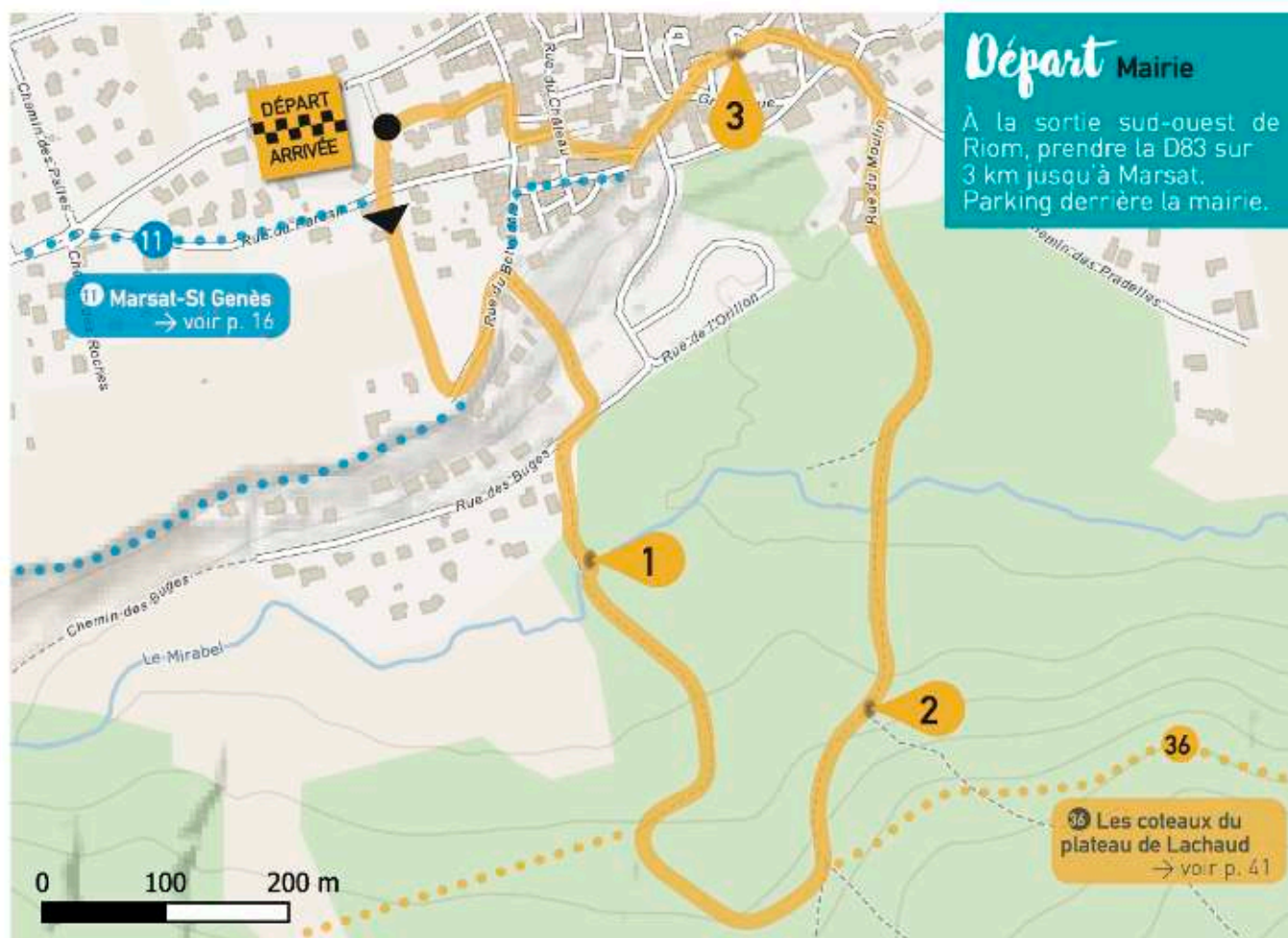
distance
2,3 km

durée
0 h 45

dénivelé
+ 53 m

difficulté
1/5

balisage
papillon



Du panneau de départ, sur le parking, longer le terrain de sport et franchir la grille. Emprunter en face le chemin des Amandiers. À l'intersection en T, tourner à gauche. Dépasser la croix en pierre, s'engager à droite dans la voie piétonne. À l'intersection en T, prendre la route à droite. A 20 m, virer à gauche jusqu'à la passerelle sur le ruisseau.

1 Progresser sur le chemin en face, ignorer un chemin à gauche. À la fourche dans le bois, se maintenir à gauche.

Au croisement de quatre chemins, redescendre par celui de gauche (vue sur Marsat) jusqu'à une intersection en T.

2 Partir à droite. Poursuivre tout droit jusqu'aux premières maisons (meule d'un ancien moulin). Remonter la route de Clermont par la gauche. Prendre la rue de l'Église à gauche (église et croix du calvaire). Contourner l'église par la gauche jusqu'à la place du cloître.

3 Traverser la Grand-Rue. Aller en face rue de la Treille puis rue de la Grande Fontaine (lavoir, fontaine et tour médiévale).

Place du Marronnier, à droite, s'engager dans la rue du Marronnier par un étroit passage à gauche, puis dans la rue à droite. Virer à gauche allée des Écoles. Rejoindre le parking par le parc à l'arrière de la mairie.

Source : Conseil départemental du Puy de Dôme

Marsat - Saint-Genès

MARSAT

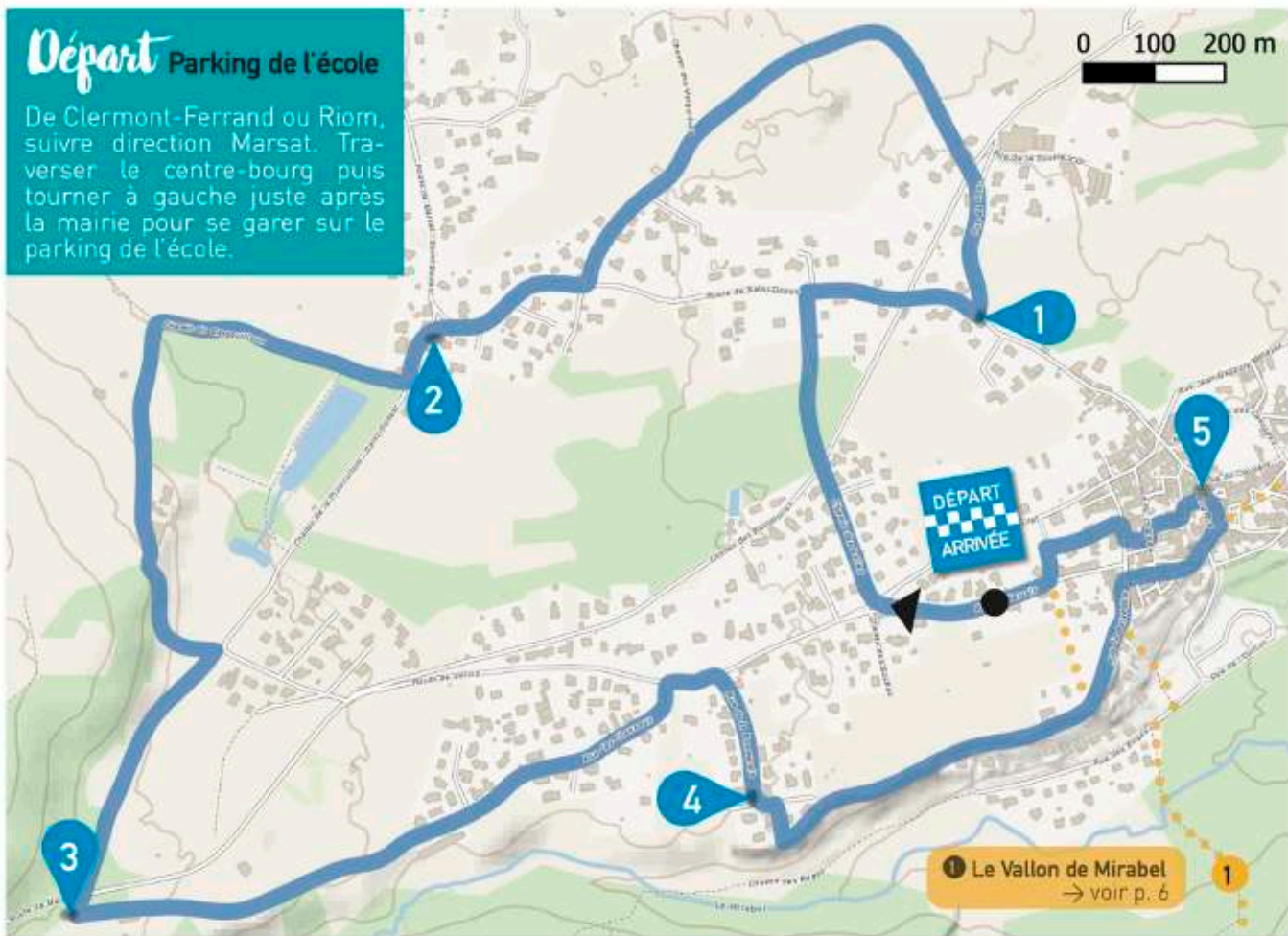
distance
6,1 km

durée
2 h

dénivelé
+ 73 m

difficulté
2/5

balisage
bleu



Départ Parking de l'école

De Clermont-Ferrand ou Riom, suivre direction Marsat. Traverser le centre-bourg puis tourner à gauche juste après la mairie pour se garer sur le parking de l'école.

DÉPART ARRIVÉE Franchir le portail métallique entre l'école et le bâtiment couleur bois. Prendre aussitôt à droite. Au rond-point, prendre le chemin des Palles à droite. Au stop, continuer en face. Au bout du chemin, prendre la route à droite. À l'intersection, continuer tout droit.

1 Prendre à gauche rue du Gour. Traverser la pointe enherbée et la route à gauche puis rejoindre le chemin du Chassaing. Au bout du chemin, continuer à gauche sur la route goudronnée (chemin de l'Aiguillon). À l'intersection en T (croix), prendre à droite sur la route de Marsat.

2 Au début du virage, prendre à gauche chemin de la Pisciculture. À 100 m, prendre à droite chemin du Gargouiloux. Prendre la première à gauche. Longer le mur du château jusqu'au bout du chemin puis tourner à gauche. À l'intersection, continuer à gauche.

3 Traverser la route puis tourner à gauche. Au bout du chemin, emprunter le chemin des Chaneaux. Continuer tout droit jusqu'à un stop puis prendre à droite. À 70 m, tourner à droite rue de la Pommeraie.

4 Prendre le virage à gauche puis tourner à droite après la

dernière maison. Au bout du passage, prendre la 2^{ème} à droite (rue de la Treille). Continuer tout droit. Tourner à gauche dans l'impasse du Cloître.

5 Au cloître, prendre les escaliers à gauche et rejoindre la rue de la Tour en face. Tourner à gauche et au bout de la rue, prendre à gauche puis à droite, rue des Tilleuls. Au bout de la rue, prendre à droite puis à gauche, allée des Écoles. Continuer tout droit dans le parc de la mairie pour rejoindre le parking des écoles.

La Forêt de Marcoin

MARSAT

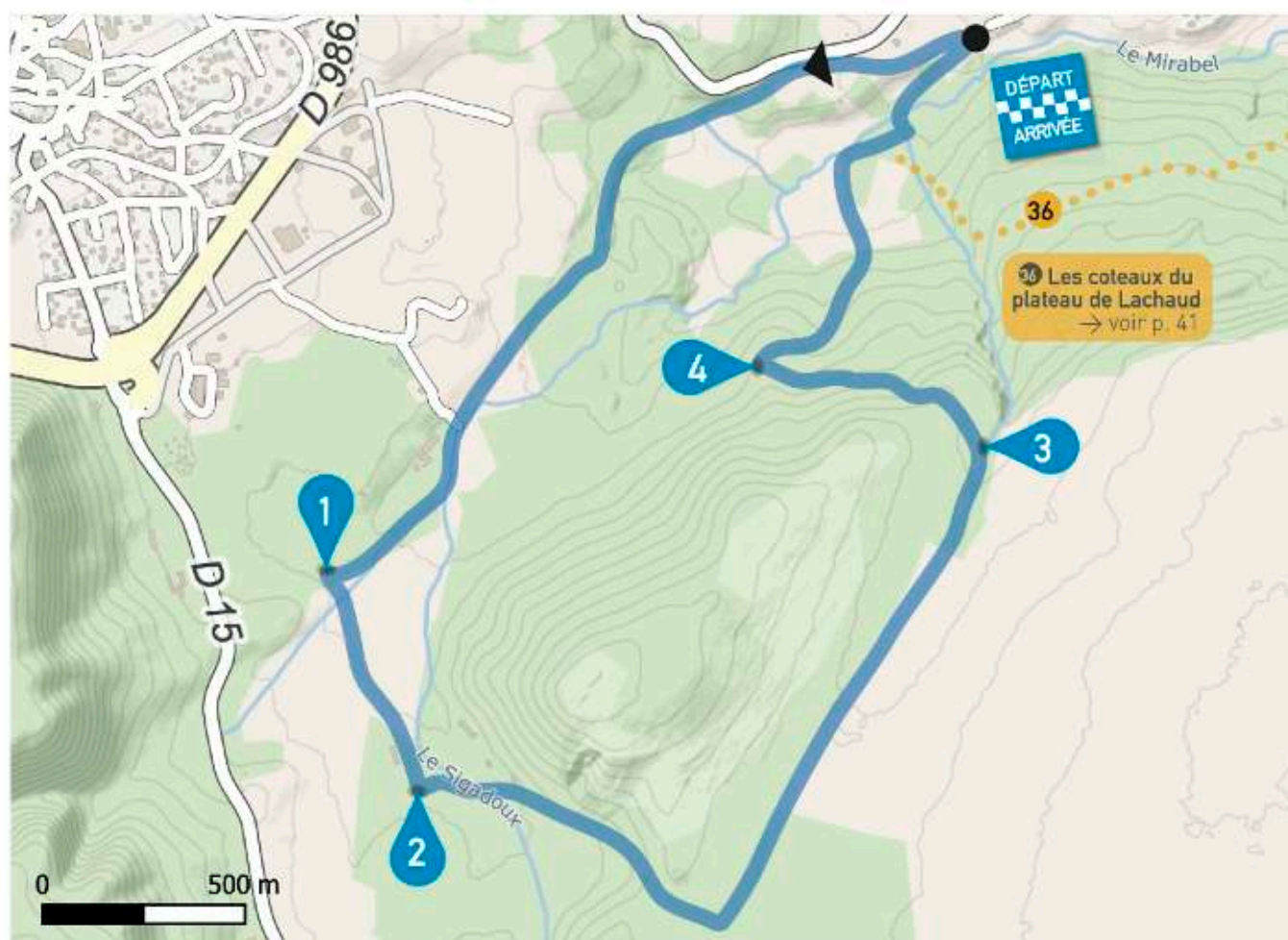
distance
6,9 km

durée
2 h

dénivelé
+ 117 m

difficulté
3/5

balisage
bleu



Départ

Chemin des Chaneaux

De Riom, suivre Marsat. Entrer dans le bourg par la D83. Avant la sortie du village, prendre à gauche rue des Chaneaux et poursuivre jusqu'au chemin.



Au Y, prendre à droite. Continuer tout droit et rester sur le chemin qui longe la route. Prendre ensuite à gauche en continuant sur le chemin ombragé pendant environ 1 km. Rejoindre le hameau des Ratiers et trouver un chemin

goudronné.

1 À l'embranchement, prendre à gauche sur la route goudronnée, continuer tout droit pour prendre le deuxième chemin à gauche.

2 Passer à côté du chenil de la Bulle et emprunter le chemin montant sur le flanc ouest du puy de Marcoin. Une fois l'ascension terminée, continuer tout droit puis prendre à gauche le long de la peupleraie. Au bout de la ligne droite, poursuivre sur le chemin de terre.

3 Au pont, continuer sur le chemin de gauche entrant

dans la forêt. Attention, descente difficile sur une centaine de mètres. En contre-bas, prendre à gauche.

4 Prendre à droite puis continuer tout droit jusqu'à la Fraisse. Prendre ensuite à gauche puis à droite en haut de la dernière côte.

Les gestes citoyens

Brûlage des déchets végétaux ménagers

Dans le Puy-de-Dôme, l'arrêté préfectoral du 2 juillet 2012 précise l'interdiction permanente du brûlage à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels des déchets végétaux et non végétaux des particuliers.

Pour rappel, les déchets verts ménagers sont les déchets issus de l'entretien des jardins, des ménages mais également des parcs et espaces verts des collectivités territoriales (feuilles mortes, déchets d'entretien de massifs, éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillages...)

De même, les dépôts sauvages de déchets verts sont interdits partout, y compris sur les chemins, en lisière de forêt ou au bord des rivières.

Des alternatives simples au brûlage existent pour transformer ses déchets verts en ressources.

À travers des pratiques de jardinage naturel (culture d'espèces à croissance lente, tonte mulching, paillage, compostage...), il est possible de réduire et de valoriser ses déchets verts au sein même des jardins. Résidus de tontes, feuilles et branches ne sont alors plus des déchets à éliminer mais des ressources locales précieuses pour une gestion plus durable de nos espaces de vie.

Propreté du village

Il est rappelé que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Des « Toutounets » sont mis à votre disposition dans toute la commune.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 135 euros.

Il est rappelé que la divagation des chiens et les aboiements excessifs sont interdits de jour comme de nuit sur tout le territoire de la commune.

Merci de respecter ces règles pour des questions d'hygiène, de propreté, et de respect de chacun.

Marsat propre 2022 !

Le 20 mars 2020, 60 Marsadaires, adultes et enfants, ont répondu présents au deuxième rendez-vous fixé par la commune pour, ensemble, nettoyer notre village.

Toute la matinée, par équipe sur 6 parcours, les Marsadaires volontaires ont ramassé les déchets, les détritrus, les bouteilles en verre, en plastique et toutes sortes d'objets...

Tous les déchets ramassés ont été triés avec le matériel prêté par le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) et les agents communaux les ont évacués à la déchèterie.

Ce deuxième rendez-vous a été l'occasion de se réunir et de se promener tout en effectuant une action utile pour tous.



Merci à tous les participants pour leur investissement et rendez-vous, plus nombreux encore, au prochain « Marsat propre »!

Les associations de Marsat

AMAP

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
10 rue du Coudet 63200 Marsat
amap.ambene@gmail.com
www.amapambene.org/

Amicale Laïque

15 rue des Buges 63200 Marsat
06 73 44 36 10
caamil.marsat@gmail.com
amicalelaïque.marsat.free.fr/

A.M.M.I

Association Marsat Micro Informatique
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
Catherine Veynante : 06 72 76 33 31
Henri Quastana : 06 82 42 04 93
ammi.secretariat@orange.fr
www.marsatclubinformatiq.free.fr

ARDRA

Association pour la Recherche et le
Développement de la Relation d'aide
12, Rue du Soleil Levant 63200 Marsat
06 08 98 88 36
association.ardra.63@gmail.com

AS ENVAL MARSAT

Mairie, 2 Rue des Écoles 63530 Enval
06 82 64 52 75
bernard.chaput@wanadoo.fr

AVEC

Agir pour Vivre Ensemble nos Différences
10, rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 94 88 18
contact.asso.avec@gmail.com
www.asso.avec.org

AUVERGNE AVENTURE

8, Route de Riom 63200 Marsat
06 68 23 00 13
bdgao@wanadoo.fr

CLUB DE L'AMITÉ

Marie annexe 63200 Marsat
06 68 63 10 37
gourgeonnet.michelle@wanadoo.fr

COMITÉ DES FÊTES

Adresse
04 73 38 23 59
fr.batisse@orange.fr

COMITÉ FNACA

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 58 44 63 04
molleg@wanadoo.fr

COMPAGNIE VIRE ET VOLTE

29, Rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 82 77 83
contact@vire-et-volte.fr
www.vire-et-volte.fr/

HISTOIRE DE...

11, Rue des Buges 63200 Marsat
06 42 70 61 20
c.pertin@laposte.net
ghislaine-marnat@orange.fr
www.barasso-histoire-de.jimdofree.com/

LES RIVERAINS DU HAUT MIRABEL

10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 87 89 71 01
haut.mirabel@yahoo.fr

MARSAT AUTREMENT

3, Les Terrasses de la Roussille 63200 Marsat
06 34 96 61 84 ou 04 73 97 31 79
bertrandgallien@hotmail.com
tlachaize@selecpro.fr
www.marsatautrement.wordpress.com/

MARSAT BIENVENUE

8, Grand'Rue 63200 MARSAT
04 73 38 64 48
gimary.charles@orange.fr

MARSAT NATURE

10 Rue du Coudet 63200 Marsat
06 83 42 69 34
jrduon@wanadoo.fr
marsatnature.jimdofree.com

MARSAT EN RENAISSANCE

29, Rue du Coudet 63200 Marsat
06 82 82 77 83
marsatenrenaissance@gmail.com

MARSAT EXPRESS

18A Route de Saint-Genest 63200 Marsat
06 47 11 19 53
marsatexpress@gmail.com

MARSAT TENNIS CLUB

10 Rue du Coudet 63200 Marsat
04 73 38 53 41
michele.bourloux@orange.fr
www.tennisclubmarsat.com/

MARSAT VÉLO LOISIRS

10 Rue du Coudet 63200 Marsat
07 86 02 43 72
marsatvelo@gmail.com
www.marsat-velo.jimdofree.com/

S.A.M

Société des Amis de Marsat
10 Rue du Coudet 63200 Marsat
fr.batisse@orange.fr
www.samarsat.com/

MARSAT PÉTANQUE

10 Rue du Coudet 63200 Marsat
07 86 02 43 72
fr.batisse@orange.fr
marsat-petanque.jimdofree.com

MARSATCOURT

06.51.30.85.43
marsatcourt@free.fr

Tous les rendez-vous de Marsat sur marsat.fr

Les rendez-vous de Marsat

13 juillet 2022

Gigoton

14 juillet 2022

Cérémonie Fête National

Petit déjeuner citoyen

26 et 27 août 2022

Festival Musical et Poétique

"Ça Bouge à Marsat"

04 septembre 2022

Forum des Associations

09 septembre 2022

Don du sang

10 et 11 septembre 2022

Fête du village

« La parole aux assos » : retour sur les manifestations

Marsat Nature : En mars, Marsat nature a effectué un début de repérage et protection de rosettes d'orchidées sur la commune. En mai, une conférence sur les reptiles a été organisée, sans oublier un travail régulier sur les ruches de l'école avec Claude Grenier.

Marsat en renaissance : En avril, une plantation de haie a été effectuée au jardin du cloître avec Marsat Nature. La seconde édition des Marsiales, en partenariat avec 14 associations et la commune, s'est déroulée les 25 et 26 juin. Animations, musique, danses, jeux, fauconnerie, sculpteurs, village d'artisans, campements ont animé ces deux journées festives et culturelles dédiées à la visite de François 1er à Marsat.

Le Bar asso Histoire de... : Le Bar asso a organisé une soirée improvisation musicale et chanson. Les recettes de cette soirée ont été versées à la Croix Rouge Française pour l'Ukraine. En juin, l'association proposait la fête de la musique... un vrai succès où le chant et la convivialité ont été mis à l'honneur.

Marsat express : En mai, la traditionnelle journée vélo de l'école de Marsat, organisée par l'association Marsat express avec l'aide de la commune et le sponsoring du pôle Sécurité Routière : ateliers ludiques de maîtrise du vélo, quizz, jeux de piste et circuits à vélo sur Saint Genès l'Enfant et Volvic (eh oui, il a fallu pousser sur les pédales!)... une journée placée sous le signe du vélo, de la sécurité routière et de la bonne humeur.

Amicale Laïque : Depuis le début de l'année, l'Amicale laïque a accueilli beaucoup de monde avec entre autres, une lecture de littérature Afghane, une exposition sur l'égalité, un concert de musique irlandaise pour fêter la Saint Patrick, une balade contée et musicale, une conférence sur les médecines douces ainsi qu'une représentation théâtrale par un groupe d'enfants avec Marie-Thérèse Roche. L'association a participé à la seconde édition des Marsiales. D'autres animations à venir, dont une participation au festival "ça bouge à Marsat".

Marsat Vélo Loisirs : La 39^{ème} rando du muguet organisée par Marsat Vélo Loisirs fut un succès avec 490 participants. Les habitués de la rando étaient de retour, 223 vététistes, 145 marcheurs, 122 cyclos ont apprécié la beauté des 12 parcours. Comme chaque année, le muguet et les orchidées étaient au rendez-vous. Les sportifs ont été comblés, les familles également. L'association retiendra les sourires des participants à l'arrivée, très motivants pour organiser la 40^{ème} édition le 1er mai 2023 et franchir le cap des 17000 participants en cumulé depuis le 1er mai 1982.

Comité des fêtes : Le Comité des fêtes organisait le 15 mai en collaboration avec la commission culturelle, son habituelle fête de printemps et son vide grenier dans les rues de Marsat et organisera un gigoton le 13 juillet et la fête du village les 10 et 11 septembre.

L'AMAP de l'Ambène : L'association, qui fête ses 14 ans, avec 99 adhérents clients et 18 adhérents producteurs, vient de faire son AG, elle participera au Forum des associations en septembre, à la fête de la pomme en octobre et organisera une conférence sur la transition de l'agriculture traditionnelle vers la biologique.

Le Club de l'amitié : L'association a proposé depuis ce début d'année, plusieurs séjours, lors du Carnaval de Nice et la Fête des citrons de Menton, un voyage en Costa Brava, un circuit en Algarve au Portugal ainsi qu'une escapade en Bretagne sud et le Morbihan, sans oublier une sortie théâtre aux 2 Ânes à Paris. De belles choses attendent encore les adhérents d'ici la fin de cette année.

Marsat pétanque : Le premier concours de pétanque inter associations organisé par Marsat pétanque a eu lieu le 6 juin en présence de 15 associations participantes.

Société des Amis de Marsat : La S.A.M. continue ses travaux d'embellissement du château et du lavoir.

Cher(e)s Marsadaires,

Lors des élections municipales de 2020, nous avons proposés aux Marsadaires un « Contrat Municipal ». S'il est encore trop tôt pour faire un bilan des réalisations concrètes mises en œuvre depuis deux ans, nous nous étions engagés à pratiquer la concertation, à privilégier l'information et le dialogue et à faire vivre la démocratie.

À l'écoute de nos concitoyens et dans le respect de tous, nous entendons parfois certaines interrogations sur ce thème central qu'est la démocratie et son exercice dans une commune.

Malgré les contraintes sanitaires de ces deux dernières années qui ont parfois limité l'organisation de rencontres thématiques ou de réunions publiques, nous avons néanmoins engagé une démocratie locale ouverte :

- Par la diffusion d'informations transparentes et compréhensibles sur des supports variés,
- Par la mise à la disposition des Marsadaires sur le site de la commune des données publiques et des informations concernant les politiques municipales, en particulier sur l'état financier de la commune et la stratégie financière.

Cette volonté de diffusion d'information la plus large possible est un moyen de faire vivre la démocratie et favoriser ainsi l'engagement citoyen.

La démocratie locale ouverte exige aussi la volonté de développer des instances de participation citoyenne. Nous pouvons en citer quelques exemples : Le Comité Consultatif Communal (associant des citoyens cooptés par la liste majoritaire et la liste minoritaire, et tirés au sort sur la liste électorale), le Comité de Pilotage du projet école (unissant l'ensemble des acteurs concernés), le diagnostic en marchant qui a permis à des Marsadaires de travailler avec un bureau d'études expert en circulation pour amorcer, sur le terrain, un futur plan de circulation.

Nous pourrions citer d'autres exemples. **L'accueil fait par les participants à ces nouveaux dispositifs de participation nous encourage à poursuivre et à amplifier cette politique de concertation.**

Vouloir refonder la démocratie locale c'est aussi rendre pleinement au Conseil Municipal sa fonction délibérative. Depuis deux ans nous avons instauré un Débat d'Orientation Budgétaire permettant un dialogue de l'ensemble des élus sur les orientations budgétaires communales et sur la situation financière de notre commune. Ce rapport permet le débat afin de dépasser certaines contradictions et construire collectivement des solutions d'intérêt général : les débats et les controverses sont le signe d'une démocratie vivante.

Nous poursuivrons sans cesse cette **politique d'écoute des habitants** dans une logique de collaboration, de partenariat et d'implication des citoyens.

Nous souhaitons que nos concitoyens se sentent concernés en créant de la confiance et de l'engagement, et en communiquant. Cela relève de notre responsabilité, de façon **honnête, précise et compréhensible**, en prenant soin de ne pas faire de fausses promesses.

La liste « Engagés pour Marsat »

Chers et chères Marsadaires,

Nous sommes toujours présents pour vous représenter, nous analysons pour vous les faits :

L'utilité de l'opposition : Nos suggestions, remarques obligent nos élus en charge des responsabilités, à parfois modifier leurs actions:

Si nos propositions ne sont pas retenues (sécurisation par des priorités à droite ; appliqué à St Genest), nous restons force de propositions. Cela contraint nos élus à user de pédagogie pour expliquer les mesures qu'elle impose aux marsadaires, comme les augmentations de taxes (taxe locale d'équipement, taxe foncière), la rémunération des élus de la majorité, les dépenses de fonctionnement.

La communication prime sur l'action : à grand renfort de publication, chaque détail de la vie de Marsat est mis en scène (un banc par ci, un composteur par-là, une orchidée par ailleurs).

Mais qu'en est-il des actions efficaces et importantes pour les marsadaires ? La liste n'est pas aussi longue que l'on veut bien nous le faire croire et si un travail sur la circulation est en cours, la sécurité passe aussi par une signalisation correcte et adéquate et non par la solution un peu facile du 30 Km/h dans le village.

Pas un mot non plus sur les permis de construire délivrés sur de petits terrains qui provoquent des nouvelles nuisances aux habitants quand les infrastructures ne sont pas anticipées (stationnement, circulation, nuisances sonores et visuelles)

Des dépenses et des taxes : Les marsadaires peuvent payer : c'est par cette affirmation que la Maire nous a présenté l'augmentation de la taxe foncière. Il est vrai que les impôts locaux payés dans la commune sont inférieurs à la moyenne de RLV, mais compte tenu des services disponibles, cela nous paraît suffisant. Quant à l'argument, il faut prévoir le futur, nous attendons des projets réalistes, chiffrés.

Un débat tronqué

Le C3C est un déni de démocratie : les participants ont été majoritairement choisis par la majorité pour en faire un artifice de consultation : même si ce type d'organisation est très à la mode, les vrais représentants des marsadaires sont les élus. Nous préférons les rencontres dans les quartiers, au plus proche des préoccupations des habitants.

Vos élus marsat Avenir : Audrey Fleury, Pascal Mazeau, Christel Thonier

Formulaire de demande d'inscription sur le registre nominatif communal

Comme chaque année, la veille saisonnière du plan national canicule est activée à compter du 1er juin.

Pour la bonne mise en application du plan, il est nécessaire de mettre en place, dans la commune, un registre nominatif destiné à inscrire les personnes isolées de plus de 65 ans et les personnes handicapées isolées à domicile. (Loi n°2004-626 du 30 juin 2004)

Ce registre, ouvert tant pour la canicule que pour d'autres risques exceptionnels (grand froid, pandémie...), doit être actualisé régulièrement. Il a pour finalité exclusive de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence.

Personne(s) concernée(s) par la demande :

Madame

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° de téléphone : N° de portable :

Adresse mail :@.....

Nom et coordonnées du médecin traitant :

L'inscription est demandée au titre de :

Personne de + 65 ans Personne en situation de handicap Personne isolée Dépendance

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : Prénom :

N° de téléphone : N° de portable :

Lien avec le demandeur :



Une commune vivante,
ouverte, solidaire et
respectueuse de son
milieu naturel et de ses
habitants.

Mairie de Marsat 10 rue du Coudet 63200 Marsat ☎ 04.73.64.59.00 📠 04.73.64.59.01 ✉ contact@marsat.fr

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

Prestation	Oui/Non	Coordonnées (adresse + téléphone)	Jours et horaires d'intervention
Portage de repas			
Aide ménagère			
Soins à domicile			
autre			

Autres informations que vous souhaitez communiquer :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Fréquentation des clubs ou autres structures/activités (précisez les jours et horaires) :

.....
.....

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'engage à garder en toute confidentialité les renseignements de ce formulaire et à les utiliser uniquement en cas de besoin lié au plan canicule.

En cochant cette case, j'autorise l'inscription des renseignements de ce formulaire au registre nominatif communal.

Date de la demande : ___/___/___

Signature :

Ce formulaire doit être déposé en Mairie
ou envoyé par mail à l'adresse suivante : contact@marsat.fr



Une commune vivante,
ouverte, solidaire et
respectueuse de son
milieu naturel et de ses
habitants.

Mairie de Marsat 10 rue du Coudet 63200 Marsat ☎ 04.73.64.59.00 📠 04.73.64.59.01 ✉ contact@marsat.fr

Les acteurs de la vie économique de Marsat

Annabelle Demouron, Capifrance



Bonjour Annabelle, en quoi consiste votre métier ?

Je suis conseillère en immobilier et je réalise les projets de vie de mes clients acquéreurs et vendeurs.

Depuis quand faites-vous ça ?

Je fais ce métier depuis bientôt six ans.

Depuis quand êtes-vous à Marsat ?

J'habite Marsat depuis quatorze ans.

Quel métier vouliez-vous faire petite ?

Je voulais être journaliste, chose que j'ai réalisée puisque j'ai exercé la profession de journaliste d'entreprise pendant de longues années et que je suis également auteure de livres.

Qu'est ce qui vous plaît dans votre métier ?

Avant toute chose, le contact humain. On ne peut pas bien faire ce métier sans aimer les gens. J'aime l'idée de pouvoir leur apporter du bonheur ou de pouvoir les accompagner pour les soulager dans des situations familiales qui sont parfois difficiles à vivre comme un divorce ou une succession. J'ai également pour passion la photographie et l'écriture, éléments essentiels pour valoriser un bien lors de sa commercialisation.

Qu'est ce qui vous plaît à Marsat ?

L'environnement que je trouve magnifique, je ne me lasse jamais de la vue de Marsat et de son clocher lorsque je passe par la route du centre équestre et j'aime la dimension humaine du village.

Vendez-vous des maisons uniquement à Marsat ?

J'adore vendre des maisons dans mon village et j'en suis fière mais comme je ne travaille désormais que sur recommandations, je vais où celles-ci me mènent dans tout le Puy de Dôme et parfois dans l'Allier. Pour autant, j'aimerais que les marsadaires aient plus le réflexe de faire appel à mes services.

Quel endroit de Marsat préférez-vous ?

J'aimais beaucoup aller à la pisciculture avant qu'elle ne ferme et j'aime me promener entre St Genest et Marsat.

Quelle est la maison la plus belle que vous ayez vendue ?

J'ai vendu une très belle maison d'hôtes juste à la limite de Marsat. Il s'agissait d'un moulin du 16ème siècle avec un très beau parc. Même si j'affectionne particulièrement les biens immobiliers avec le cachet de l'ancien et que je suis référente de mon agence en luxe et prestige pour notre département, je vends une grange, une petite maison ou une superbe villa avec la même passion et le même plaisir.

Merci !

Conseiller immobilier

CAPIFRANCE

Annabelle DEMOURON

30 Rte de Volvic 63200 Marsat

☎ 07 61 22 14 97

Infirmières

MATHIEU VAUFREY Marina / AURIAT Cindy / CHANTELAT Claire

10, Rue du Coudet 63200 Marsat

☎ 04 73 38 94 43

Chirurgiens, dentistes

Dr. AUTISSIER Félix / Dr. BOUBEE Édouard

01, clos des Barrières 63200 Marsat

☎ 04 73 38 80 71

Solutions informatiques, réseaux, télécoms

WIDÔME

BESSEVE Franck

18 bis, Route de Saint-Genes 63200 Marsat

☎ 06 62 18 60 24

Garage mécanique et automobile

BOISSONNET Mickaël

15, Route de Clermont 63200 Marsat

☎ 04 73 38 06 79

Chambres d'hôtes

Manoir d'Aubeterre

M. et Mme CHAMBON

47, Grand'Rue 63200 Marsat

☎ 06 08 92 45 38 et 06 74 90 52 64

Peintre, décorateur

MARTINS Carlos

1, Rue du Château 63200 Marsat

☎ 06 70 11 17 45

Plâtrerie, plaquiste

PAIVA Joaquim

1, Rue Jean-Baptiste Métayer 63200 Marsat

☎ 04 73 33 16 13

Artisan, créatrice bijoux

PROHET Isabelle

18 bis, Route de Saint Genes 63200 Marsat

☎ 06 20 25 70 19

Agriculteur

VERSEPUY William

2, Rue du Moulin 63200 Marsat

Les acteurs de la vie économique (suite)

Soins Esthétiques Energétiques

Naturels et Bio

Coréâme

Nadia BAFFALEUF

10, Rue du Coudet 63200 Marsat

☎ 07 87 17 10 50

☎ 06 03 06 11 28

Chambres d'Hôtes

ESTARIA Hélène

5, Rue Jean-Baptiste Metayer 63200 Marsat

☎ 06 61 11 67 19

Plâtrier, plaquiste, peintre, solier

RAMOS BÂTIMENT

Impasse Sahut 63200 Marsat

☎ 06 99 30 15 70

Poney Club

SCHUWER Sandrine

Les Chausses 63200 Marsat

☎ 06 07 38 58 59

Productrice de fruits

VERDIER Valérie

4, Rue du Coudet 63200 Marsat

☎ 04 73 38 36 20

Vente de produits pour chevaux

VERSEPUY Christelle

14, Grand'Rue 63200 Marsat

☎ 04 73 38 11 78

Peintre décorateur

VALLE Déco

10, rue du Moulin 63200 Marsat

☎ 04 73 38 06 49

Restaurant

AU CHANTEUR RESTOLIVE KARAOKE

23 Chemin des Pradelles 63200 Marsat

☎ 06 49 64 01 91

Salon de coiffure

SECRETIN Françoise

2, Place François Bachaud 63200 Marsat

☎ 04 73 38 89 72



Nadia, Coréâme

Bonjour Nadia, en quoi consiste votre métier ?

Je suis esthéticienne à Marsat depuis 2 ans.

Où se situe votre institut ?

Installée dans les locaux de la Mairie et plus précisément dans l'ancien cabinet médical.

Pourquoi êtes-vous installée à Marsat ?

J'ai décidé de m'installer à Marsat pour garder la proximité avec Riom, Mozac, Enval, Volvic et les Combrailles. Ma clientèle étant développée sur ces secteurs.

Qu'est ce qui vous plaît à Marsat ?

Tout en restant proche de ces zones d'activité, j'ai été séduite par le cadre proche de la nature et le calme de Marsat.

La facilité de stationnement qu'offre la municipalité autour de l'institut est un point également très fort et essentiel au confort de ma clientèle, surtout à l'heure où il est devenu difficile de stationner à Riom.

C'est le cas pour certains de mes clients qui travaillent à Clermont et regagnent leur domicile le soir, nul besoin de s'affronter à la circulation, aux feux tricolores et difficultés de stationnement, de plus payants à Riom.

Qu'est ce qui vous plaît dans votre métier ?

J'aime mon activité, prendre soin des autres, la proximité, l'échange et la complicité avec ma clientèle. Par-dessus tout j'ai enfin l'occasion d'orienter mon métier vers des pratiques énergétiques de prise en charge globale.

Perfectionniste et passionnée, je ne peux me contenter de soins superficiels.

En collaboration avec une marque de cosmétique, j'ai créé une méthode de travail qui fait ses preuves, grâce à mes connaissances et mes années d'expériences.

Par le bouche à oreille et le site internet, je draine une clientèle au-delà de Marsat et des alentours.

Merci !

Informations pratiques



Ordures Ménagères collectées le **VENDREDI**



Emballages Recyclables collectés le **LUNDI EN SEMAINE PAIRE**

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
1 V	1 L	1 J	1 S	1 M Férié	1 J
2 S 96	2 M	2 V 35	2 D	2 M	2 V 48
3 D	3 M	3 S	3 L	3 J 44	3 S
4 L	4 J 31	4 D	4 M	4 V	4 D
5 M	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 M	6 S	6 M	6 J 40	6 D	6 M
7 J 27	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M
8 V	8 L	8 J 36	8 S	8 M	8 J 49
9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 D	10 M	10 S	10 L	10 J 45	10 S
11 L	11 J 32	11 D	11 M	11 V Férié	11 D
12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 M	13 S	13 M	13 J 41	13 D	13 M
14 J Férié 28	14 D	14 M	14 V	14 L	14 M
15 V	15 L Férié	15 J 37	15 S	15 M	15 J 50
16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 D	17 M	17 S	17 L	17 J 46	17 S
18 L	18 J 33	18 D	18 M	18 V	18 D
19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 M	20 S	20 M	20 J 42	20 D	20 M
21 J 29	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M
22 V	22 L	22 J 38	22 S	22 M	22 J 51
23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 D	24 M	24 S	24 L	24 J 47	24 S
25 L	25 J 34	25 D	25 M	25 V	25 D Férié
26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 M	27 S	27 M	27 J 43	27 D	27 M
28 J 30	28 D	28 M 39	28 V	28 L	28 M
29 V	29 L	29 J	29 S	29 M	29 J 52
30 S	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 D	31 M		31 L		31 S



Le nettoyage de mon bac est à ma charge



Je contacte le SBA en cas de déménagement



Les collectes prévues un jour férié sont effectuées le mercredi de la même semaine



Je dépose mes déchets dangereux et mes encombrants en déchèterie (Accès gratuit) Les ordures ménagères ne sont pas acceptées



Je jette mes emballages verre dans la colonne à verre



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

Syndicat du Bois de l'Aumône - 13 rue Joaquin Perez Carretero - Zone de Layat II - CS 10025 - 63201 Riom Cedex
04.73.647.444 - conseilusager@sba63.fr - www.sba63.fr

Composteur partagé



Les déchets alimentaires représentent 30% de notre poubelle verte ; les enfouir ou les incinérer n'est pas écologique, ni logique... Ils peuvent être facilement triés, détournés de la poubelle verte pour être valorisés en compost.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 prévoit un tri obligatoire de ces déchets, applicable aux particuliers au 1er janvier 2024. C'est donc dès à présent qu'il faut prendre les mesures nécessaires à leur valorisation en adoptant les bons gestes de tri de façon à être le plus efficace possible.

Le tri des déchets alimentaires a plusieurs avantages : il permet de réduire notre empreinte écologique, notre quantité d'ordures ménagères et donc notre « facture déchets », il permet aussi de sortir moins souvent nos poubelles et limiter les nuisances.

Le SBA vous propose de composter vos déchets ! Pour ceux qui n'ont pas la possibilité ou qui ne souhaite pas avoir un composteur dans leur jardin, le compostage collectif est la solution !

C'est pourquoi le SBA, en partenariat avec la commune, a installé un composteur partagé sur la commune de Marsat, rue du Belvédère.

L'accès est gratuit. Vous voulez utiliser ce composteur collectif, rien de plus simple : il vous suffit de vous inscrire en appelant le SBA au 04.73.64.74.44 ou en renvoyant le formulaire ci-dessous à conseilusager@sba63.fr

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), un projet partagé

Qu'est-ce que le PLUI ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) régit la façon dont les propriétaires peuvent aménager leurs terrains, qu'il s'agisse d'un espace bâti ou à bâtir, agricole ou naturel. Le PLUI régit, par exemple, la manière dont les citoyens peuvent aménager les bâtiments ou encore la taille des parcelles à bâtir.

Il s'applique à toutes les opérations de constructions ou de travaux portant sur les terrains privés comme publics, et sert de fondement à l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux, permis d'aménager, etc.).

Document prospectif, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal vise également à organiser l'espace communautaire dans la perspective d'un développement cohérent du territoire : il s'agira notamment de définir une vision commune du territoire puis de mettre en œuvre un projet partagé, voté et débattu par les élus.

Pour favoriser la définition d'un projet de territoire partagé par tous et prenant en compte l'ensemble des enjeux du territoire, une démarche de concertation a été mise en œuvre tout au long de la procédure afin de tenir les habitants informés et leur permettre de s'exprimer.

Le public peut consulter au siège de RLV et au sein des différentes mairies des communes du territoire un dossier d'information sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Jusqu'à l'arrêt du projet, celui-ci est mis à jour régulièrement avec les documents produits et validés.

Le 14 janvier 2020, le Conseil communautaire de RLV a validé son Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), fruit d'une riche concertation avec les élus et les habitants, qui ont pu s'exprimer sur le devenir de leur territoire en matière d'économie, de transport, d'habitat, d'environnement, d'agriculture et de cadre de vie.

La démarche d'élaboration entre dans sa phase finale et les habitants peuvent consulter le projet et faire des remarques.

Le PLUI de RLV est présenté en enquête publique du 1er juin au 11 juillet prochains.

Où peut-on consulter le PLUI de RLV ?

- sur www.rlv.eu
- sur le dossier papier dans les mairies de Chambaron-sur-Morge, Chappes, Châtel-Guyon, Ennezat, Marsat, Saint-Ignat, Volvic et Saint-Ours-les-Roches, et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- sur les sites internet des communes de RLV.

Comment faire une remarque ?

- sur le site internet de l'enquête publique : www.democratie-active.fr/pluirlv/
- par mail à l'adresse : pluirlv@democratie-active.fr
- sur le registre papier présent à la mairie de Marsat et au siège de Riom Limagne et Volcans à Riom.
- par courrier adressé à Monsieur le Président de la commission d'enquête publique du PLUI de Riom Limagne et Volcans 5 mail Jost Pasquier - CS 80045 - 63201 RIOM Cedex





RLV'lo : La location de vélos électriques

RLV'Lo, le service de location de vélos à assistance électrique de RLV à Marsat. Pour 1 jour, 1 semaine, 1 ou 3 mois louez votre vélo et découvrez le plaisir de vivre votre agglomération en toute liberté.

Pour louer un vélo, adressez votre demande avec le formulaire de contact ou à contact@marsat.fr ou au 04.73.64.59.00.

Selon les disponibilités, le vélo sera réservé par la mairie et vous sera remis dans les 48 heures.

Vous aurez à renseigner votre demande de location, établir un état des lieux et verser un chèque de caution.

Animations estivales à la médiathèque des jardins de la Culture

Cette année, la Médiathèque des Jardins de la Culture à Riom propose un bel été en renforçant son programme d'activités gratuites pour les visiteurs d'un jour et son public de toujours, du 6 juillet au 20 août 2022.

En partenariat avec plusieurs acteurs du territoire auvergnat (la saison culturelle de la Ville de Riom « Eclats de fêtes », l'Association Massif Collectif, le café-jeux La Vache Carrée, la manifestation « Dose de Nature », la Ligue de Protection des Oiseaux, le festival « Traces de vie »), les enfants et les adultes sont invités à observer la nature, jouer, se ressourcer, se détendre en musique, voyager dans l'imaginaire ou explorer l'espace.

Histoires, quiz cinéma, déambulation musicale, ateliers numériques, lectures multi-sensorielles, exposition « De bois et d'eau » par l'artiste Viola Corp... s'installent à la médiathèque, sur le parvis des Jardins de la Culture ou se déplacent au parc Dumoulin et à la maison de quartier du Creux.

Retrouvez toutes les informations sur rlv.eu

Bibliothèque de Marsat

Vous pouvez consulter sur place plus de 3000 ouvrages et emprunter jusqu'à 10 ouvrages pour 4 semaines dans l'ensemble des bibliothèques du bassin de Riom. Vous pouvez vous abonner pour utiliser à distance les ressources numériques en ligne : <https://reseaubibliotheques.rlv.eu>

Vous pouvez réserver des ouvrages dans toutes les bibliothèques avec retrait possible auprès des bibliothécaires de Marsat.

Catalogue en ligne sur : reseaubibliothequesriom.rlv.eu

L'inscription à la bibliothèque est gratuite sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Mairie, 10 rue du Coudet 63200 Marsat

☎ 04 73 33 12 86

✉ bib.marsat@rlv.eu

Horaires : Mercredi et jeudi : 16h00-18h00
Samedi : de 9h30 à 11h00. **En raison de travaux en vue d'un agrandissement, la bibliothèque sera fermée à compter du jeudi 14 juillet. Nous vous communiquerons la date de fin des travaux pour la réouverture.**

RLV info jeunes

RLV info jeunes propose un espace dédié aux 10 000 jeunes du territoire. En autonomie ou accompagné de l'équipe sur place, vous avez accès à un espace de documentation et à un espace numérique. En libre accès, sans RDV, pour des recherches sur le net, des démarches numériques ou administratives, réaliser un CV, rédiger un rapport de stage, etc.

Le personnel de la structure travaille en étroite collaboration avec l'Espace Info Jeunes de Clermont-Ferrand ainsi qu'avec la Mission Locale Riom Limagne Combrailles, Pôle Emploi Riom, le tissu associatif territorial et d'autres partenaires du territoire pour informer, accompagner et répondre à toutes les interrogations : logement, santé, transport, création d'activité, mobilité internationale, engagement associatif...

RLV Info Jeunes !

4-6 place Saint-Jean 63200 RIOM

Tél. : 04 73 64 16 12 - infojeunes@rlv.eu

Ouvert du mardi au vendredi : de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h et les Samedis : de 10h à 12h30



« LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ »

LES VENDREDIS
08 ET 22
JUILLET,
RETROUVONS
NOUS AUTOUR
D'UN APÉRITIF
FESTIF ET
MUSICAL

Venez avec votre guitare,
votre harmonica, vos
triangles, votre harpe, vos
tambours et autres
Djembés,

SOYEZ LIBRES
DE NOUS DIVERTIR
À VOTRE MANIÈRE !

Vendredi 08 juillet

À partir de 18h30
Apéritif musical
BUVETTE

Vendredi 22 juillet

À partir de 18h30
Apéritif musical
BUVETTE

ESPACE
CŒUR DE
marsat



marsat

Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200
Marsat
04.73.64.59.00
contact@marsat.fr